



1.

Faut-il arrêter de se déplacer ?

Date de publication

28 février 2024

Visuel

Tribunal pour la mobilité des Générations Futures

Auteur(s) (texte brut)

Keolis, Usbek & Rica et l'École urbaine de Sciences Po

Présentation longue

L'école urbaine de Sciences Po et Keolis ont organisé une séance du Tribunal pour la mobilité des Générations Futures. Alors que la mobilité est au cœur de la problématique du dérèglement climatique - puisque 26% des émissions de CO2 lui sont liées - il apparaît légitime de se questionner sur sa pratique. Le déplacement le moins émetteur et le moins polluant étant celui qu'on ne fait pas, osons poser la question : faut-il arrêter de se déplacer ? Dans un contexte de croissance continue de la demande de transport, est-ce sérieusement envisageable ? Entre désirs et justice sociale, représentations et réalités, les concepts peuvent s'emmêler... La cour et le jury vont étudier la question suivante : « Faut-il arrêter de se déplacer ? » Trois experts seront appelés à témoigner à la barre par les procureur et avocat de la défense :

- Charlotte HALPERN, Docteure en science politique, chercheuse au Centre d'étude européenne et de politique comparée de Sciences Po.
- Philippe BIHOUIX, Directeur général du groupe AREP et auteur d'ouvrages sur la question des ressources non renouvelables et des enjeux technologiques associés.
- Sylvie LENDRIEVE, Directrice du Forum Vies Mobiles, institut de recherche sur la mobilité et spécialiste de l'évaluation des politiques publiques.

Leur témoignage permettra d'éclairer le jury - tiré au sort parmi les étudiants de masters de l'École urbaine, de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'Université Gustave Eiffel. Les présidents du jury : Johan DROUHIN et Hugo-Louis LECLERC, étudiants du Master Stratégies Territoriales et Urbaines, fondateurs de

<div class="logo logo-mobile"> <img src="https://fo

l'association Mouvements et co-organisateurs de l'événement.

Retrouvez tous les détails de l'évènement et le Replay en vidéo :

Chapô

Retrouvez l'intervention de Sylvie Landrière lors du Tribunal pour la mobilité des Générations Futures « Faut-il arrêter de se déplacer ? » organisé par Keolis, Usbek & Rica et l'École urbaine de Sciences Po.

Envoyer une notification

Désactivé

Type de tribune

Intervention